

Les nominalisations des prédicats d'action

Laurence Benetti & Gilles Corminboeuf

Universités de Fribourg et de Neuchâtel

<laurence.benetti@bluewin.ch> & <gilles.corminboeuf@unifr.ch>

1. Introduction

L'objectif de cette étude¹ est de décrire les effets produits par le passage d'une construction verbale à une structure nominalisée correspondante. Par exemple, pour un verbe comme *vendre* qui implique au moins deux places d'arguments (*x vend y*), le passage à *la vente*, accompagné ou non de l'un ou/et de l'autre de ses arguments, introduits sous forme de syntagmes prépositionnels (*la vente de y par x*), va entraîner des modifications au niveau valenciel qu'il s'agira d'inventorier. Nous tenterons de répondre aux questions suivantes : quel sort est réservé aux divers actants ? Lesquels sont conservés et dans quels cas ? Sous quelles formes ? Bref, il faudra envisager les diverses répercussions provoquées par une nominalisation sur les relations entre un procès et ses actants.

Voici un exemple de ce qu'on entend, en première approximation, par *nominalisation* :

- (1) Conséquence de l'*augmentation* de l'impuissance masculine liée à la pollution : les *ventes* de 4x4 explosent à Paris. (presse)

Les noms *augmentation* et *ventes*, dérivés des verbes *augmenter* et *vendre*, sont des nominalisations. Mais la régularité morphologique n'est pas une constante dans ce domaine et ne constitue nullement une condition nécessaire. En effet, on considérera comme nominalisation non seulement les cas « réguliers », prototypiques comme *augmentation* (adjonction d'un suffixe à une base verbale : *augment-ation*), mais aussi les cas qui fonctionnent comme tels par supplétisme (par exemple, *la toilette* n'est pas dérivé d'un verbe morphologiquement apparenté, mais fonctionne néanmoins comme la nominalisation de *laver*). Par ailleurs, une seconde mise au point nous paraît nécessaire : ce que nous appelons nominalisation n'est pas forcément la reprise anaphorique d'un procès introduit au

¹ Cette étude est en rapport avec le projet FNRS n° 12-61673.00 « Dérivations morphologiques et typages des entités sémantiques ». Merci à Alain Berrendonner ainsi qu'aux autres membres de l'équipe de Fribourg pour leur aide.

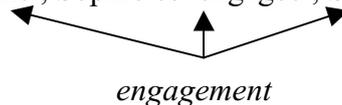
préalable dans le contexte gauche (du genre : *ils vendent... la vente*) ; à nos yeux, ce cas de figure constitue un des rendements possibles en discours, mais ce n'est pas le seul.

Nous avons principalement centré notre analyse sur le cas des prédicats d'action, particulièrement intéressants à envisager dans ce cadre, et nous nous servons de l'ancienne notion de diathèse pour expliquer ce qui différencie essentiellement, au niveau de leur signifié, un prédicat verbal et une nominalisation : si le premier est clairement identifiable de ce point de vue (à chaque type de relation – active, passive, réflexive, etc. – correspond une construction syntaxique particulière) ; par exemple,

(2) Pierre engage Sophie ; Sophie est engagée ; Sophie s'engage

ce n'est absolument pas le cas pour la seconde (le déverbal *engagement* est neutre du point de vue de l'opposition de diathèse : il peut tout aussi bien être paraphrasé en « le fait d'engager », « le fait d'être engagé » ou encore « le fait de s'engager ») :

(2') Pierre engage Sophie ; Sophie est engagée ; Sophie s'engage



Notre tâche consistera alors à identifier les indices permettant, en quelque sorte, de rétablir la diathèse.

Le propre d'une nominalisation est donc d'entretenir du « flou » là où une construction verbale exprime sans ambiguïté la relation opérée entre procès et actants. Néanmoins, nous ferons l'hypothèse qu'il y a tout de même moyen d'en proposer un traitement unifié, notamment en ayant recours à un « invariant cognitif » qui serait commun aux deux types de constructions et dont nous tenterons ici de cerner les propriétés.

Mais au préalable, il nous a paru nécessaire de situer notre approche du phénomène « nominalisation » par rapport à d'autres conceptions et d'expliquer nos postulats théoriques.

2. La nominalisation : aspects définitionnels

2.1. Approche transformationnelle

Dans une conception phrastique-transformationnelle, une nominalisation est le résultat d'une opération syntaxique qui dérive un syntagme nominal (SN) à partir d'une phrase. Une proposition (P) verbale est transformée en SN et enchâssée à titre d'argument dans une P matrice (Lyons 1970 : 205-

6). Autrement dit, une P nominalisée commute avec une phrase enchâssée.² Karolak (1989) représente les substantifs prédicatifs (et les autres noms d'ailleurs) de la même manière que les prédicats verbaux. A *laver*(*y,x*), où *x* représente l'agent et *y* le patient, correspondrait *lavage*(*y,x*), soit « le fait que quelqu'un lave quelque chose ». L'objection principale à cette vision des choses est fournie par une autocritique de Chomsky (1975), où il montre qu'il n'y a pas moyen d'obtenir des généralisations. Illustration :

- (3) Pierre est abattu → abattement
 L'arbre est abattu → abattage
 Pierre est attaché à Marie → attachement
 Marie est attachée au siège → attachage, attache

Les faits (3) sont révélateurs des nombreuses exceptions qui interdisent de définir de manière générale les conditions sur les transformations. Chomsky est conduit à renoncer à l'hypothèse transformationnelle, étant donné le caractère idiosyncrasique de la relation nominalisation – prédicat verbal. Il la remplace par l'hypothèse lexicaliste : les nominalisations sont versées dans le lexique (puisque ce ne sont pas des P transformées).

Les travaux en sémantique discursive (en particulier sur l'anaphore) sont à rapprocher de cette conception transformationnelle. Apothéloz (1995 : 144) rappelle que, dans ce genre d'études, la nominalisation est généralement définie par les spécialistes du domaine comme « l'opération discursive consistant à référer, au moyen d'un syntagme nominal, à un procès ou à un état qui a préalablement été signifié par une proposition ». Une telle approche permet de cerner de près les cas de figure où un procès est anaphorisé, parfois recatégorisé, par une expression démonstrative. Exemple :

- (4) En Suisse romande, c'est la gauche qui gagne. Cette *polarisation* menace-t-elle les forces du centre ? (presse < M.-J. Béguelin)

Cela semble signifier, pour les partisans de cette approche, qu'une nominalisation est toujours anaphorique, et que des occurrences de N déverbaux sans la présence dans leur contexte gauche d'un syntagme verbal dont ils seraient dérivés, ne sont pas des nominalisations *stricto sensu*. Afin d'intégrer les faits où aucun procès n'est préalablement explicitement ancré, on proposera une caractérisation moins restrictive du phénomène.

² Escriva (2002) montre, pour les « nominalisations de discours », qu'il y a des contraintes sur les transformations : *J'attends qu'il arrive* → *J'attends son arrivée*, mais *Je crois qu'il arrive* → ??*Je crois son arrivée*.

2.2. Approche lexicaliste

Pour les tenants de cette position (Chomsky 1970 ; Corbin 1987 ; Fradin 2003), la nominalisation est un processus purement morphologique. Comme le montre la formule (5), l'application d'un suffixe nominalisateur à une base verbale a pour produit de sortie un nom déverbal :

(5) [Base_(V) + suffixe (v,n)]_N

Décrire le processus comme une opération intra-lexicale, sans considération des configurations valencielles, revient à exclure du champ d'analyse un aspect qui nous paraît particulièrement pertinent : le rapport entre la structure argumentale d'un procès et celle de son pendant nominalisé. Rien n'est dit sur les virtualités de composition du lexème de base et du dérivé. Et on peut se demander s'il est légitime de considérer qu'une nominalisation est un nom comme un autre (cf. Sériot 1986).

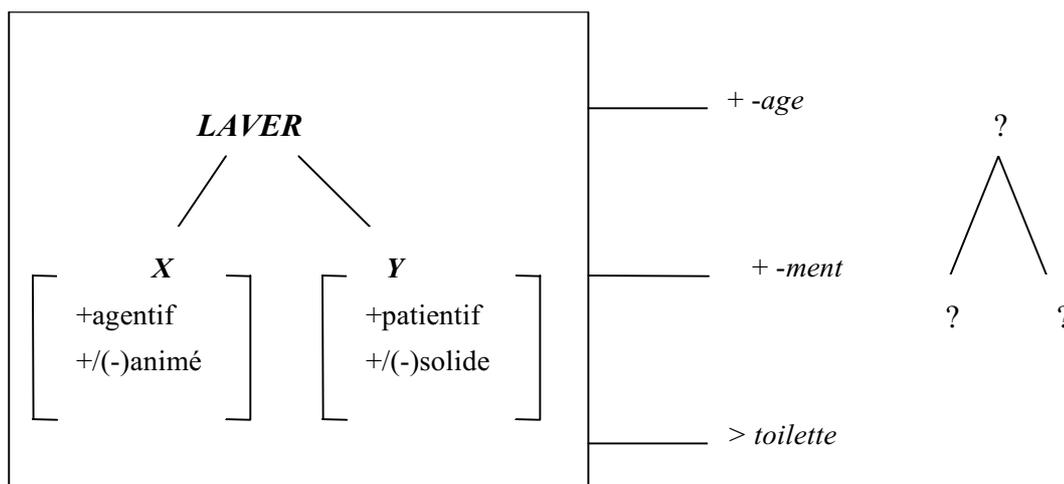
2.3. Approche morpho-syntaxique

On conçoit la dérivation morphologique comme un fait de syntaxe, et non comme une addition d'unités de sens confinée au sein du lexique. Les phénomènes syntaxiques et morphologiques co-agissent. Cf. le maintien des arguments dans (6) :

(6) *Démontrer* un théorème à Pierre

La démonstration d'un théorème à Pierre

Une unité lexicale comporte des potentialités de construction : elle n'a pas à être envisagée isolément ; on se la figurera plutôt, à l'instar des grammaires d'unification, en particulier la grammaire des Arbres adjoints, comme une arborescence (cf. Abeillé 1993). Une unité lexicale, par exemple un verbe, sera représentée comme un objet pluri-dimensionnel, qui comporte des propriétés sémantiques (une structure actancielle munie de contraintes, qui projette des relations avec des actants), et des caractéristiques syntaxiques (les arguments sont ordonnés, plus ou moins impliqués, sujet ou régime, etc). Pour *laver*, on aurait le cas de figure suivant :



Une base comme *laver* peut donner lieu à divers N d'action (*lavage*, *lavement*, *toilette*). Pour dériver *lavage* à partir de *x laver y*, le suffixe *-age*, compatible avec une relation binaire, s'applique sur la structure considérée globalement. Les opérations de suffixation doivent être définies par rapport à ces configurations relationnelles.

Les actants *x* et *y*, pourvus de contraintes (+/- animé, +/- solide...), demeurent anonymes, mais appartiennent de plein droit au signifié du verbe. Si *x* ou *y* sont non instanciés en surface, leur valeur actancielle reste néanmoins disponible et inférable. Des fonctions plus ou moins régulières sont à identifier entre les configurations lexico-syntaxiques verbales et les configurations lexico-syntaxiques nominales. Si le dérivé « hérite » d'une structure argumentale, si des régularités ou des altérations sont observables, ce n'est pas le fait d'une proposition source. Ce qui entre en ligne de compte, ce sont les virtualités de construction projetées par la base. Elles conditionnent les expansions à droite de la nominalisation, expansions qui permettent de faire des hypothèses sur le contenu sémantique de celle-ci (cf. *infra*). Il y a des rapports étroits (au niveau des arguments, par exemple) entre formulation verbale et formulation nominale d'une même relation (cf. *infra*), mais la difficulté consiste à expliquer quelle est la nature du rapport.

On considérera que prédicat verbal (*x lave y*) et nominalisation (*le lavage*) sont deux modes originaux d'instanciation d'une relation prédicative, qui comme on le verra plus tard, se manifestent d'une part – par spécification de la relation, dans un prédicat verbal, et d'autre part – par indistinction de la relation, dans une nominalisation. On empruntera,

notamment à la suite de Grize, le concept culiolien de « notion primitive » pour expliquer le rapport entre solution verbale et solution nominale.³

3. Diathèse et typologie des constructions verbales

Il n'existe pas de catégorie « verbes d'action » homogène et clairement différenciée. Néanmoins, on peut discerner intuitivement une classe de verbes dont le point commun serait d'opérer une transformation d'état (l'action *op* exercée par l'agent *x* sur le patient *y* aboutit à un état résultant pour *y*). Le mode de figuration classique pour les procès de transformation d'état est le suivant :

$op(x, y) \rightarrow \text{Etat}(y)$ soit : *tuer* \equiv *x* agit sur *y*, ce qui cause que *y* est mort.

Un verbe est descriptible comme un opérateur-relateur qui s'applique à des arguments. Pour un verbe *R* avec ses arguments *x* et *y* (agent et patient), on posera deux formules valencielles de base :

(i) Rx : verbe intransitif (*dormir x*) : *Pierre dort* (état, dans ce cas)

(ii) Ryx : verbe transitif (*(tuer y) x*) : *Pierre tue Paul* (action, dans ce cas)

Les intransitifs seront en partie laissés de côté dans cette étude, parce qu'ils sont inertes du point de vue de la diathèse. L'effort sera concentré sur les verbes d'action divalents et trivalents. Dans une construction transitive standard, comme *Pierre tue Paul*, les deux arguments du verbe sont spécifiés (l'agent et le patient sont identifiés). Mais certaines tournures verbales comportent des places d'arguments non remplies : *Pierre conduit \emptyset prudemment* (\emptyset = l'expression d'un actant indéterminé, par exemple *sa voiture, son véhicule, etc.*).

A partir d'une (a) relation binaire de type Ryx (*Pierre tue Paul*), on peut dériver d'autres prédicats verbaux, à l'aide d'opérateurs :

(b) Relation réflexive : $SE(tuer yx) \rightarrow Rxx$: *Pierre se tue*.

L'opérateur SE donne l'instruction d'unifier *x* et *y*.

On décrira la relation réciproque de type $Ryx \equiv Rxy$ comme une spécification de (b). Les actants *x* et *y* sont à la fois patient et agent d'une action : *Pierre et Paul s'entretuent*.

(c) Relation passive (ou converse) : (être)-é(*tuer yx*) $\rightarrow R^1xy$: *Pierre a été tué*.

³ Sériot (1986 : 18) propose aussi, de manière allusive, de recourir à « des notions » pour décrire la relation entre prédicat verbal et nominalisation.

C'est le suffixe de participe passé -é qui est l'opérateur de dérivation. Les places d'arguments sont permutées : l'agent x est bloqué sur une valeur anonyme alors que y est promu en position de 1^{er} actant.

- (d) *Relation factitive* : FAIRE $z(\text{tuer } yx) \rightarrow R^2yxz$: *Pierre a fait tuer Paul*.

Dans ce cas de figure, un actant supplémentaire est nommé par z ; z agit sur x qui agit sur y (d'où R^2 qui note que le contrôle est « élevé au carré »).

...

(n)⁴

Les relations (a) \rightarrow (n) sont les membres d'une *diathèse*, i.e. *une famille de configurations verbales qui entretiennent entre elles des rapports de convertibilité logique*. C'est-à-dire qu'elles peuvent être dérivées à partir de la relation Ryx , au moyen d'opérateurs. Dans une même diathèse, il y a des augmentations et des réductions possibles du nombre des actants : *Pierre se tue* (unaire) vs *Pierre tue Paul* (binaire). Un opérateur comme SE diminue d'une unité le nombre des actants alors que FAIRE est un amplificateur d'arité.⁵ On admettra, en reprenant une définition de Lazard (1997 : 131), qu'une transformation de diathèse est « un changement de construction de la proposition impliquant un changement de voix et un changement du marquage d'au moins un actant, et laissant intact le contenu notionnel ».

⁴ D'autres relations sont envisageables : Tesnière (1959 : 272) parle de « diathèse récessive » pour un cas de figure comme *Cette montagne se voit de loin*, qu'on notera $R^{-1}yy$. Pour les verbes symétriques : *rouler – rouler une voiture / la branche casse – le vent casse la branche*, on peut imaginer un opérateur vide \emptyset qui transitiverait un intransitif : $\emptyset x(Ry) \rightarrow Ryx$. $Ry \cong$ *la branche casse* ; $Ryx \cong$ *le vent casse la branche*. En réappliquant un opérateur factitif sur le résultat, on obtient : FAIRE $z(Ryx) \rightarrow R^2yxz \cong$ *z fait casser la branche par x*.

⁵ Les opérateurs sont combinables : *La terreur faisait s'entrechoquer ses mâchoires* (Tesnière 1959 : 264) : opérateurs factitif et réciproque co-agissent. De même, *faire donner* serait obtenu, selon Tesnière, par reduplication de l'opérateur factitif : FAIRE (FAIRE (avoir)).

4. Traitement unifié des constructions verbales et des nominalisations

4.1. La nominalisation : un procédé d'indistinction

L'opération de nominalisation produit un certain nombre de conséquences : un prédicat nominal dérivé d'un prédicat verbal « inflige » un sort particulier aux actants, notamment en fermant leur place et en leur attribuant des valeurs indéterminées. Pour *engagement* par exemple, peut-on dire quelque chose de la valence du verbe *engager* ? Dans *l'engagement est soumis à plusieurs conditions*, *x* et *y* ne sont pas spécifiés ; de plus, on ignore si la nominalisation sert à désigner le procès en tant que tel ou son résultat, c'est-à-dire l'objet sur lequel on s'engage.⁶ Dans *l'enseignement du professeur*, l'argument accusatif est fermé ; dans *son déplacement à Paris*, l'agent et le patient sont coréférentiels et fermés ; dans *un excès de sucre conduirait à l'écoeurement*, c'est la place d'agent qui est fermée.

La présentation nominale d'un procès comme un objet-de-discours réifié (i.e. comme un nom de fait) ne marque pas la structure interne de la relation prédicative, autrement dit l'opposition de diathèse est neutralisée. Si la plupart des prédicats verbaux se classent aisément du point de vue de la diathèse – interprétation active *VS* relation réfléchie *VS* relation passive – il n'en va pas de même pour les nominalisations. Un syntagme nominal comme *le rassemblement*, par exemple, peut aussi bien être interprété comme « le fait que *x* rassemble *y* » ; « le fait de se rassembler » ; « le fait d'être rassemblé », etc. Autrement dit, *rassemblement* peut être associé à un type (a), à un type (b), ou à un type (c).

Les faits (7) et (8) illustrent aussi le caractère indéterminé d'une nominalisation :

- (7) De même le poing de l'agent ne se ferme que s'il faut le poing ; tout dépend de la *résistance*. (Alain, *Propos*)
- (8) Mais il n'y en a aujourd'hui qu'une seule qui peut unir plus solidement encore le front des enseignants, des parents, de la jeunesse autour de la défense et de la promotion de l'École publique, c'est la *démission* du ministre Claude Allègre. [...] Allègre doit être *démissionné* ou *démissionner*. (web)

L'exemple (7) montre qu'un nom déverbal peut rester parfaitement neutre sur l'opposition positif (*s'il résiste*) / négatif (*s'il ne résiste pas*). Dans (8), le N *démission* neutralise l'opposition actif / passif.

⁶ On ne traitera pas, dans le cadre de cet article, des ambiguïtés entre procès et objet *effectum*. A ce propos, cf. Simone (2000).

4.2. L'hypothèse d'une « notion primitive »

Culioli appelle *notion* « un système complexe de représentations structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » (1999 : 100). L'idée est qu'il existe dans tout lexème un matériau sémantique primitif indifférencié en ce qui concerne la dynamique : une notion primitive n'est pas orientée (ni R , ni R^{-1}), ni positive, ni négative, ni différenciée en ce qui concerne l'ordonnement des actants. Tout acte d'énonciation s'ancre dans des notions, qui appartiennent elles-mêmes à un réseau formé d'autres notions. La notion primitive est en rapport avec des représentations mentales, i.e. c'est un invariant cognitif antérieur à l'énonciation. Elle n'a pas, en conséquence, d'expression dans la langue ; par contre, dans toute mise en mots, il y a une spécification d'une ou plusieurs notions, par le simple fait qu'il y a un choix lexical.

Grize (1990 : 67sq ; 1992 : 101sq) définit deux opérations d'ancrage, α et η qui réalisent une spécification de la notion. L'opération α , appliquée sur la notion produit un N d'objet, et ouvre ainsi une classe d'occurrences : $\{le N, un N, ce N...\}$. L'application de l'opération η engendre un couple prédicatif, par exemple $\{P, non-P\}$. La notion peut par conséquent se réifier sous forme soit de N d'objet, soit de prédicats verbaux. Notre hypothèse est que la nominalisation opérerait sur cette espèce de noyau commun structuré minimalement. Si on note entre barres obliques la notion \mathfrak{N} , on aura pour /CONTEMPLER/ les deux cas de figure suivants :

$\alpha(\mathfrak{N}) \rightarrow O^{\mathfrak{N}}$ ($O^{\mathfrak{N}}$ nomme l'objet, l'entité réalisant la notion \mathfrak{N}).

Ex : *la contemplation*

$\eta(\mathfrak{N}) \rightarrow R_{yx}$ (= un prédicat binaire avec les actants x et y).

Ex : *x contemple y*

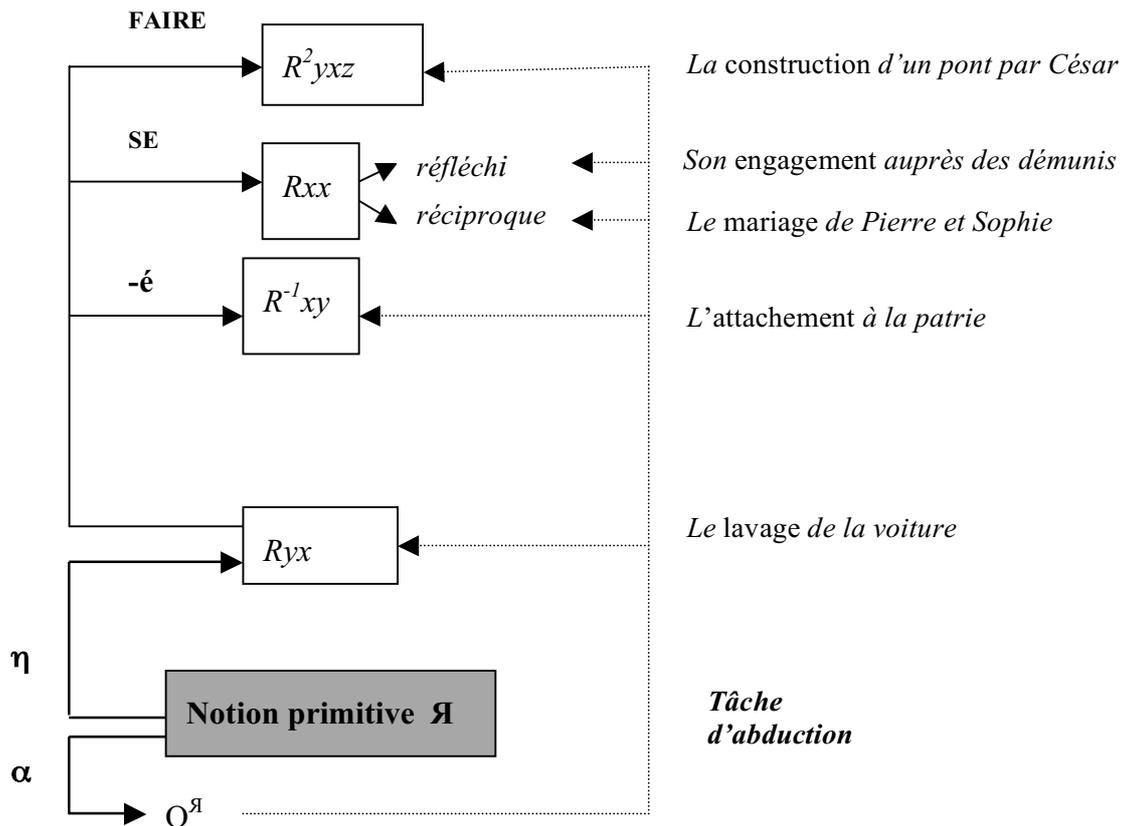
Nominalisations et prédicats verbaux sont le résultat de deux types distincts d'extraction sémantique à partir d'une seule notion primitive. L'élément commun, \mathfrak{N} , est une relation primitive entre des termes. La nominalisation n'opère donc pas sur un verbe mais est le produit d'une opération sur la notion à laquelle elle impose un traitement singulier.

4.3. Le traitement des nominalisations

Dans notre perspective, nominaliser revient à caractériser la notion primitive, sans pour autant livrer des informations sur la diathèse. Ensuite, une tâche de sur-interprétation de type abductif (Desclés 1996) est sollicitée afin de reconstituer le format diathétique visé. Autrement dit, pour interpréter le type de diathèse associé à la nominalisation, il faut

construire une hypothèse plausible, mais non décisive. En conséquence, on expliquera les indéterminations que comporte la nominalisation par le fait qu'elle opère sur la notion.

Voici résumée dans un schéma notre position sur la question du rapport entre nominalisation et prédicat verbal, en ce qui concerne la diathèse :



A gauche, on identifiera dans les flèches continues en gras les deux opérations α et η . La première produit une nominalisation (en réifiant \mathfrak{A}) et la seconde engendre un prédicat verbal, muni d'un format diathétique primaire (la relation binaire Ryx : une action orientée d'un agent sur un patient). Les opérateurs linguistiques *SE*, *-é*, *FAIRE* dérivent les autres membres de la diathèse à partir de cette relation binaire primaire. Les types de diathèse sont notés dans les rectangles blancs. *A droite*, les flèches pointillées notent les cheminements probabilistes inférables à partir des indices à disposition. Les SN notés en face de chaque membre de la diathèse illustrent des cas où le type de diathèse est assez aisément calculable.

La nominalisation est un procédé d'indistinction mais des éléments informateurs, par exemple les expansions libres, donnent des indices sur l'organisation interne. Interpréter le contenu de la nominalisation consiste à unifier ces expansions avec des actants anonymes ou à se servir d'autres indices contextuels qui informent sur la facture de la diathèse.

5. Identification du type de diathèse

5.1. Degrés d'interprétation

Toutes les nominalisations ne présentent pas le même degré d'ambiguïté quant à l'opposition de diathèse. Nous allons envisager un certain nombre de cas de figure, que nous classerons du plus trivial au plus problématique au regard de cette question.

5.1.1. Interprétation transparente

Certaines nominalisations ne nécessitent pas de calcul inférentiel pour reconstituer leur diathèse. Cela est dû au type de Vbase dont elles sont dérivées. En effet, une nominalisation issue d'un verbe obligatoirement intransitif (9) ou nécessairement pronominal (10) ne demande pas d'inférence particulière pour être correctement interprétée :

(a) $N < V$ intransitif

- (9) (a) Ils furent donc d'accord pour abandonner la berge et reprendre route, vers l'est, au plus épais des bouleaux et des hêtres. *Cheminement* très pénible ! Au milieu des hautes herbes qui dépassaient parfois leur tête, ils étaient forcés de s'appeler pour ne point se perdre de vue. (Verne, *Deux ans de vacances*)
- (b) Le film est comme un voyage, une *déambulation* constante dans la réalité du pays. (presse)

De telles nominalisations ne supportent qu'une seule interprétation possible : *cheminement* = le fait de cheminer ; *déambulation* = le fait de déambuler.

(b) $N < SE V$

- (10) (a) Je m'étais assoupi vers les premières heures du jour, *assoupissement* pénible et maladif. (Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*)
- (b) Cette cordiale simplicité me valait, à peu de frais, la sympathie de tous, nécessaire à mon *épanouissement*. (Camus, *La chute*)

Là aussi, on ne rencontre pas de difficulté particulière : la nominalisation dérive d'un verbe forcément pronominal (*s'assoupir*) ou le plus souvent

pronominal (*s'épanouir*)⁷ ; il n'y a donc pas d'autre choix que de l'interpréter comme « le fait de SE V ».

Dans le même ordre d'idée, certaines nominalisations comportent des préfixes qui « forcent » l'interprétation réflexive : *AUTO-allumage* ; *SUICIDE* ; *SUI-generis* ; *SUI-référentiel*. Comme l'opérateur SE, ces préfixes donnent l'instruction de lier co-référentiellement agent et patient. Ainsi, dans :

- (11) Jacques Salomé : comment peut-on parvenir à *s'auto-responsabiliser* ? *L'auto-responsabilisation* exige un travail de conscientisation. (web)

le préfixe AUTO- oriente fatalement l'interprétation du déverbal comme relevant du type *Rxx*, alors qu'un même SN sans préfixe (*la responsabilisation*) pourra aussi bien relever de *Ryx* que de *Rxx*.

Ces indications concernant le type de relation entre procès et actants peuvent également être supportées par des adjectifs ou des prépositions, comme ceux soulignés dans (12), où respectivement *réciproque* et *entre* induisent une seule interprétation possible :

- (12) (a) un *accommodement* nuancé et *réciproque* des points de vue (Bianciotti, *Le pas si lent de l'amour*)
 (b) le divorce est un *arrangement* *entre* parents (Dolto, *La cause des enfants*)

Dans ces exemples, les deux N *accommodement* et *arrangement*, ambigus hors contexte puisqu'ils se glosent aussi bien par « le fait de V » ou par « le fait de SE V », accompagnés ici de leurs adjoints, aboutissent à une lecture de type réciproque.

5.1.2. Interprétation « par défaut »

On appelle inférence par défaut une inférence très sûre, c'est-à-dire dépourvue de contre-indication formelle. Ce type d'interprétation prévaudra lorsque un terme nominalisé comportera une diathèse préférentielle. Par exemple, pour un SN comme *la toilette*, l'interprétation préférentielle sera réflexive. Ensuite, cette interprétation est confirmée ou infirmée par le complément : *la toilette du chat* s'interprète comme réflexive (*x se lave* et pas *x lave y*) ; alors que *la toilette du nouveau-né*, par exemple, s'interprétera comme « le fait que *x lave y* ».

Ce qui distingue ce type de nominalisation des précédentes, c'est qu'ici, l'interprétation n'est pas « réduite » dès le départ à un membre ou un autre de la diathèse ; on a bien affaire à une nominalisation qui hors

⁷ Une recherche sur *Frantext* (période 1884-2000) a donné 325 occurrences pour la forme *s'épanouir* contre seulement 63 occurrences pour la forme *épanouir*.

contexte est ambiguë de ce point de vue : le verbe de départ peut-être soit transitif, soit non. L'interprétation par défaut d'une nominalisation dépendra souvent de la réalité référentielle qui sera associée à la notion primitive. C'est donc l'appartenance sémantico-référentielle de l'actant exprimé à la suite du déverbal qui jouera un rôle déterminant pour l'interprétation, comme l'illustre l'exemple suivant :

- (13) Ce site, répertorié dans les textes historiques comme étant la grande cité portuaire d'Anthédon, est très menacé par le *développement* actuel de la ville. (presse)

Dans cet exemple, il est raisonnable d'attribuer à l'actant « ville » la fonction d'agent et d'interpréter *le développement actuel de la ville* comme « le fait que *x* se développe ». Par contre, le même déverbal, assorti d'un autre type d'actant, peut aboutir à un tout autre résultat : *le développement des photos*, par exemple, induira, quant à lui, une interprétation transitive du type « *x* développe *y* ».

On peut également, pour un certain nombre de cas, expliquer ce type d'interprétation par défaut en termes d'idiosyncrasie : il semble qu'il existe des préférences lexicales liées les unes à l'interprétation transitive, les autres à l'interprétation intransitive ou pronominale, qui permettent de lever l'ambiguïté de diathèse. En d'autres termes, certaines nominalisations seront traitées d'emblée, sauf information contradictoire, comme étant en quelque sorte « réservées » préférentiellement à l'expression de tel ou tel type de relation : par exemple, une nominalisation comme *enterrement* sera interprétée par défaut comme « le fait que *x* enterre *y* » et pas comme « le fait que *x* s'enterre lui-même », même si dans l'absolu, rien n'interdit formellement cette interprétation :

- (14) Un jour on apprenait la mort de Maxime Ribotton, le groupe des enfants au bon cœur allait à l'*enterrement* et c'était désormais avec le père Ribotton, perdu dans sa douleur, qu'on se promettait d'être gentil. (Carrère, *La classe de neige*)

A l'inverse, un déverbal comme *dédoublement*, même s'il n'exclut pas une interprétation transitive⁸, sera préférentiellement traité comme relevant du type pronominal, à savoir « le fait de SE dédoubler » :

- (15) Nature, caractère, facultés natives, leçons anciennes, leçons récentes, tout se prêtait à un *dédoublement*. (Fromentin, *Les maîtres d'autrefois*)

Certains dérivés, comme ceux de (14) et (15), obéissent apparemment à des routines interprétatives conditionnées par le type même des verbes dont ils

⁸ Sur 79 occurrences de *dédoubler* trouvées dans *Frantext* (période 1827-2000), environ les deux tiers sont pronominales.

sont issus (*enterrer* est largement plus souvent utilisé comme transitif que comme réflexif ; par contre, on rencontre beaucoup plus fréquemment *se dédoubler* que *dédoubler quelque chose*). Ces routines favorisent nettement une interprétation au détriment des autres, rendant ces dernières hautement improbables.

5.1.3. Diathèse indifférenciée

Il reste maintenant à aborder les cas pour lesquels, malgré les divers indices apportés par le contexte, la nominalisation demeure ambiguë et ne permet pas de trancher en faveur de l'une ou de l'autre interprétation.

Parfois, en effet, on hésite entre une interprétation *active*, *passive* ou *réflexive*. Par exemple, dans :

- (16) A l'autre pôle, on assiste à un *renversement* de cette situation : perte de la puissance intellectuelle, de la sensibilité, des forces physiques. (Vithoukias, *Essence des remèdes homéopathiques*)

il est difficile de décider si c'est la situation qui *se renverse*, qui *est renversée* ou encore si c'est quelqu'un/quelque chose qui la *renverse*. Les trois interprétations sont équiprobables.

Dans (17), les interprétations *active* et *passive* sont toutes deux possibles :

- (17) L'injustice, l'*oppression*, la violence, sont aussi évoquées par des chemins détournés lorsqu'il s'agit de parler du conflit israélo-palestinien. (presse)

Parfois, il y a indétermination entre une interprétation *réflexive* ou *passive* :

- (18) La misère des patients, leur silence et leur *résignation* face à la maladie renvoient à une douleur beaucoup plus profonde, celle subie lors des génocides du siècle dernier. (presse)
- (19) Trois caractéristiques fondamentales nous permettent de saisir l'essence du remède : d'abord le ralentissement général de toutes les fonctions de l'organisme, [...], puis le *refroidissement* de l'ensemble du corps... (Vithoukias, *Essence des remèdes homéopathiques*)

Dans (18) deux paraphrases demeurent envisageables pour *résignation* : *le fait d'être résigné* ou *le fait de se résigner*. Pour (19) également, il est impossible de trancher entre « l'ensemble du corps *est refroidi* » et « l'ensemble du corps *se refroidit* ».

Voyons maintenant plus en détails les moyens dont nous disposons pour lever en partie l'ambiguïté et spécifier une nominalisation.

5.2. Moyens de spécification

Lorsqu'on passe d'un prédicat verbal à une nominalisation, quel sort est réservé aux arguments ? Autrement dit, quelles sont les correspondances syntaxiques entre un verbe et son déverbal ? Parallèlement, quelles sont les implications sur la structure sémantique actantielle ?

Observons les différences de fonctionnement valenciel entre une structure verbale et une nominalisation correspondante. On envisagera quatre possibilités :

- 1) Conservation « fidèle » de certains arguments
- 2) Suppléance de certains arguments
- 3) Fermeture de certains arguments
- 4) Ajout de certains arguments

Il s'agira de distinguer, parmi ces arguments, lesquels peuvent orienter vers une diathèse particulière. De prime abord, il semble que les cas 1) et 2) apportent des indices quant à la structure prédicative, alors que 3) et 4) renforcent la disparité entre structure verbale et construction nominalisée.

5.2.1. Conservation « fidèle » de certains arguments

Dans un certain nombre de cas, on constate que la structure nominalisée conserve un ou plusieurs arguments du verbe de base, sans leur fait subir de modification.

Les exemples suivants (tirés de divers journaux) nous permettront de mettre en parallèle une structure avec infinitif et une structure avec nominalisation. Remarquons qu'elles présentent toutes deux :

- (i) la fermeture de la position de sujet
- (ii) le maintien d'un argument externe

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| (20) (a) son <i>engagement</i> | AUX CÔTÉS DES plus démunis |
| s'engager | |
| (b) le <i>cheminement</i> | DEPUIS le portail |
| cheminer | |

Les régimes conservés *ne varietur* sont essentiellement des locatifs (introduits par des prépositions comme : *à, vers, dans, etc.*) ; dans (20), il s'agit d'arguments externes, construits avec des prépositions qui conviennent aussi bien aux verbes qu'aux noms : ils sont donc extérieurs à la notion primitive.

Mais on trouve aussi des arguments qui font partie du régime valenciel du verbe :

- (21) (a) les atteintes AU mode de vie des habitants
atteindre
- (b) un *enseignement* AUX architectes tessinois
enseigner

Concernant la diathèse, les indices les plus probants ne sont pas à chercher du côté des prépositions, mais dans les scripts attachés aux lexèmes nominaux : dans (20a), c'est le N *démunis* qui oriente l'interprétation vers une diathèse réflexive (en effet, il est plus probable que quelqu'un s'engage de son propre chef aux côtés des démunis, plutôt qu'un tiers engage ce « quelqu'un » aux côtés des démunis).

L'exemple (21a) présente un dérivé spécialisé pour une des acceptions du verbe *atteindre* : *atteinte* sélectionne par lui-même la construction en *atteindre à* et le complément vient le corroborer. Dans ce cas, on a affaire à une interprétation non seulement par défaut, mais encore contrainte.

En fait, comme le prouvent nos exemples, tous les régimes « obliques » peuvent se retrouver inchangés, y compris les régimes ablatifs en *de* :

- (22) un affranchissement du pays DE la corruption
affranchir le pays

Seuls le sujet et l'accusatif ne peuvent évidemment demeurer tels quels, puisqu'ils apparaîtront eux aussi sous forme de syntagmes prépositionnels à droite d'une nominalisation, d'où la nécessité de distinguer un second cas de figure, celui de la suppléance.

5.2.2. *Suppléance de certains arguments*

Ici, nous distinguerons les constructions à interprétation réflexive et les autres :

- Pour un type *Rxx* comme

- (23) le coucher de Pierre < Pierre se couche

on constate qu'il n'y a qu'un seul actant en jeu et que par conséquent l'interprétation ne pose pas de problème. Remarquons tout de même qu'il s'agit évidemment d'une interprétation par défaut, qui se distinguerait, pour un même déverbal, de celle de :

- (23') le *coucher* des enfants

qui lui appartient au type *Ryx* (quelqu'un couche les enfants).

- Pour un type *Ryx*, il y a cette fois possibilité de suppléer soit le sujet (le N de *x*), soit l'objet (le N de *y*), avec dans les deux cas absorption de l'autre argument :

(24) [...] j'étalai mon esprit passif, sans loi et jugement, prêt à subir le *piétinement de la horde de chevaux sauvages*. (Tzara, *Faites vos jeux*)

→ suppléance du sujet

(25) L'après-midi fut employé à divers travaux d'*aménagement de la cale* et au tri des objets qui avaient été inventoriés. (Verne, *Deux ans de vacances*)

→ suppléance de l'objet

On trouve aussi de nombreux cas où à la fois le sujet et le régime ont été suppléés :

(26) Au 1^{er} avril, le *traitement* DES sinistres DE Patria a été transféré dans son intégralité à l'Helvétia. (presse)

Notons encore que lorsqu'il y a suppléance des deux arguments, on peut repérer une régularité – qui a d'ailleurs souvent été observée –, celle qui consiste à introduire l'agent par PAR et le patient par DE :

(27) (a) l'*évacuation* DU Liban-Sud PAR Israël (presse)

(b) la *condamnation* DE LA violence politique PAR les électeurs (presse)

On peut déceler ainsi des stratégies d'optimisation que l'on résumera de la façon suivante:

- Si un seul argument (soit le sujet, soit l'objet) doit être compensé : on utilise DE
- Si on doit compenser les deux : on utilise DE pour l'objet et PAR pour le sujet.

On rencontre évidemment des cas qui n'obéissent pas à cette « règle », comme notre exemple (26) *supra*. Effectivement, un tel exemple prouve, si besoin était, que le principe, observé notamment par (Milner 1978), qui interdirait dans un même domaine syntaxique la co-présence de deux compléments « isoprépositionnels » n'est pas toujours respecté. Il ne s'agit donc pas d'une contrainte absolue, mais d'une stratégie qui permet la compensation la moins ambiguë.

Notons que cette optimisation opère également au niveau de la diathèse, puisqu'un complément en PAR est l'indice fort d'une diathèse passive : dans (27b) le complément PAR *les électeurs* force l'interprétation passive (*la violence politique est condamnée PAR les électeurs*), alors qu'une suppléance en DE (*la condamnation DE la violence politique DES électeurs*) aurait laissé subsister une ambiguïté quant au rôle actantiel des électeurs en question.

5.2.3. Fermeture de certains arguments

Il s'agit de cas où la construction verbale possède des constituants obligatoires (selon son régime valencielle propre), mais qu'on ne retrouve

pas au niveau de la nominalisation. Chaque fois qu'une nominalisation apparaît seule, sans expansion à droite, on peut en inférer qu'un ou plusieurs actant(s) reste(nt) indéterminé(s). Par exemple, pour reprendre un cas que nous avons déjà traité :

(14) Un jour on apprenait la mort de Maxime Ribotton, le groupe des enfants au bon cœur allait à l'*enterrement*...

On remarque que si le verbe *enterrer* (x,y) comporte deux places, qui doivent obligatoirement être saturées, la structure nominalisée correspondante (*enterrement*) permet de fermer ces positions : elles ne sont pas instanciées dans (14) et, du coup, l'agent et le patient ne sont pas identifiés⁹ ; ce qui n'empêche pas, par ailleurs, de les envisager comme forcément distincts et d'interpréter *enterrement* comme relevant du type Ryx , comme nous l'avons expliqué auparavant.

Certaines nominalisations sans expansion adnominale apparaissent pourvues d'un déterminant possessif qui, selon les cas, servira à pointer tantôt sur l'actant sujet manquant, tantôt sur l'actant objet :

(28) (a) Le coureur optimise SON *déplacement* en s'appuyant sur tous les éléments pertinents de la carte. (web)

→ interprétation réflexive : le coureur se déplace

(b) Le Monument aux Morts avant SON *déplacement* devant l'église actuelle. (web, commentaire d'une photo)

→ interprétation passive : le monument est déplacé (fermeture de l'agent)

5.2.4. Ajouts de certains éléments

L'ajout concerne les constituants syntaxiques qui n'ont pas de correspondant de même nature dans la structure verbale. On distinguera notamment :

- l'ajout d'un adjectif de relation, comme dans :

(29) Lors des contributions de la Suisse au *maintien international* de la paix... (presse)

dont le déverbal et son expansion se paraphrasent par quelque chose comme « le fait de maintenir la paix *entre les nations* ». L'adjectif *international* est donc interprétable comme la nominalisation adjectivale d'un actant périphérique du verbe (*entre les nations* → *international*). Mais ce type d'ajout n'a apparemment pas d'impact sur la diathèse : le *maintien*

⁹ Le fait est qu'on se représente l'action d'*enterrer* avec un actant anonyme et collectif (c'est la collectivité qui enterre un défunt).

de la paix peut être interprété comme relevant de la voix aussi bien active que passive, voire comme un réfléchi.

- l'ajout d'un SP construit avec une préposition que le régime valenciel du verbe ne prévoyait pas, comme dans :

| | | |
|-----------------------------------|-----------|-------------|
| (30) (a) la <i>discrimination</i> | À L'ÉGARD | des enfants |
| <i>discriminer</i> | ? | les enfants |
| (b) une <i>trahison</i> | ENVERS | notre pays |
| <i>trahir</i> | ? | notre pays |

Il semble, pour ces derniers cas, qu'à côté d'une construction verbale avec un accusatif (ou éventuellement un complément de type « NdeN »), la construction nominalisée ferme cette position et supplée l'information manquante à l'aide d'un complément de type « bénéficiaire ». ¹⁰ Concernant la diathèse, la présence de ce type de prépositions informe clairement quant au rôle « patientif » de l'actant ainsi introduit, mais ne dit évidemment rien sur l'agent responsable de l'action, qui demeure complètement indéterminé dans nos exemples (30).

5.3. Spécification suffixale

Le type de suffixation constitue un autre moyen de spécifier secondairement une diathèse indéterminée. On considérera que le suffixe a un rôle similaire à celui des opérateurs comme SE au niveau des constructions verbales, si ce n'est qu'il n'est pas un indice péremptoire pour identifier la diathèse. Dans cette partie finale, seule l'opposition entre *-ment* et *-age* sera abordée.

Un verbe symétrique comme *jaunir* se construit intransitivement ou transitivement (*les photographies jaunissent* ; *le temps jaunit les photographies*). Le N *jaunissement*, attesté dès 1636, indifférencie les deux constructions :

| |
|--|
| (31) Bartali, Tino, Antonin Magne, Mireille Balin, Di Lorto et Ladoumègue sont passés de mode, on s'en aperçoit au <i>jaunissement</i> des photographies. (Boudard, <i>La cerise</i>) |
|--|

La relation réflexive se glose par « le fait de devenir jaune ». La seconde relation se paraphrase par « l'action de rendre jaune » : sémantiquement factitive, la construction sélectionne un agent non-animé. Le dérivé *jaunissage*, attesté dès 1881, impose une relation binaire avec généralement

¹⁰ C'est-à-dire un complément introduit par une préposition qui explicite le rôle de bénéficiaire de l'actant en question, comme *pour*, *à l'égard*, *envers*.

un agent humain, sans convoquer systématiquement d'interprétation factitive.

Le N *dépouillement* a une interprétation active Ryx (le fait de *dépouiller*) et une interprétation passive R^1xy ; mais un phénomène de lexicalisation a rendu préférentielle la valeur de N d'état (le fait d'être *dépouillé*).¹¹ Le N *dépouillage*, absent du *Petit Robert* (2003), permet de désambiguïser la diathèse. Mais selon les locuteurs, *dépouillement* et *dépouillage* sont indifféremment employés pour « accomplir le procès de dépouiller » :

(32) (a) Le *dépouillement* systématique du PR (1987), complété par quelques autres dictionnaires, nous a livré 4885 « nominalisations », qui ont fait l'objet d'une première analyse. (texte scientifique)

(b) Ce type d'étude nécessite un travail très conséquent de *dépouillage* et d'analyse de corpus. (web)

Le même type de spécialisation s'observe pour *abattage* (le fait de V) – *abattement* (le fait d'être V)¹² et pour *attachement* (le fait d'être V) – *attache* (l'action de V / ce qui V) – *attachage* (l'action de V) ; *attachage* n'est pas recensé par le *Petit Robert*, mais est bien attesté dans cette acception sur le web. Le nom *attachement* semble avoir une interprétation passive par défaut¹³, alors que *attachage* et *attache* permettent de viser une diathèse active.

Pour le trinôme *blanchiment* – *blanchissage* – *blanchissement*, on constate que *blanchissement* désigne « le fait de devenir blanc » :

¹¹ La base *Frantext* indique pour les textes récents (1950-2000) que *dépouillement* s'emploie avec une valeur active dans 1/3 des cas ; en général, cette interprétation s'impose lorsqu'il est question d'un scrutin ou d'archives. La valeur de N d'état apparaît dans 2/3 des cas.

¹² *Abattement* est attesté dans 1/4 de ses occurrences avec une valeur active (essentiellement dans le domaine de la finance) et dans 3/4 des cas avec une valeur passive d'après un comptage effectué avec la base *Frantext* (1950-2000).

¹³ Une investigation à l'aide de *Frantext* pour des textes de 1950 à 2000 permet de conclure que le N *attachement* est presque systématiquement associé à une valeur passive. De très rares occurrences orientent vers d'autres types de diathèses. Exemples : (i) [...] l'attachement *sentimental aux choses* [...]. *Il suffit alors que l'on s'attache à un seul de ces objets pour que les autres deviennent eux aussi nécessaires.* (texte scientifique). (ii) [...] *ainsi cet intérêt immédiat vient ajouter ses effets à cet autre motif d'attachement dont il a déjà été question, désintéressé celui-ci, qui attache si souvent le maître à celui qu'on peut alors nommer son disciple* (texte scientifique). Dans (i) et (ii), c'est la présence du verbe *attacher*, muni d'un format diathétique autre que R^1xy , qui dément l'interprétation par défaut.

- (33) Depuis longtemps je m'expliquais mal un *blanchissement* progressif du pourtour de l'iris (il semblait envahi par la cornée) qui modifiait de plus en plus la qualité de son regard. (Gide, *Et nunc manet in te*)

Les N *blanchissage* et *blanchiment* s'interprètent comme des occurrences du fait de blanchir, mais fonctionnent dans des domaines référentiels distincts (*blanchissage* pour une laveuse ; *blanchiment* pour un peintre ou un banquier) :

- (34) Ajoutons à ce travail de cette pauvre excellente femme, le *blanchissage* du linge - du sien et de celui de son fils de 19 ans, apprenti pâtissier à Genève, qui ne gagne encore que 100 francs par mois. (Gide, *Journal*)
- (35) (a) Le *blanchiment* des tissus par le chlore passa de France en Grande-Bretagne en 1787. (texte scientifique)
- (b) Le *blanchiment* d'argent et le financement du terrorisme peuvent menacer la stabilité financière et la prospérité économique, ce qui accentue la gravité des infractions principales. (web)

Dans l'exemple (36) l'élève a voulu dire que le coupable du larcin a été entraîné par d'autres personnes :

- (36) Ce vol n'était que de l'*entraînement*. (copie d'élève < Berrendonner)

Le dérivé est utilisé de manière purement compositionnelle avec une valeur passive « être entraîné par », alors que *entraînement* s'interprète préférentiellement de manière réflexive (*s'entraîner*) ; généralement, le N *entraînement* est utilisé dans le domaine sportif, mais n'est pas jugé approprié pour exprimer l'implication, le détournement d'autrui.

Le fragment d'oral rapporté en (37) ne concerne pas l'opposition *-ment* et *-age*, mais illustre, comme (36), la spécialisation diathétique marquée par le suffixe. Le cycliste veut dire que lui et ses coéquipiers ne sont pas obligés d'aller « se frotter » aux autres coureurs pour emmener le sprint à un des leurs, puisque leur équipe ne comporte pas de spécialiste du sprint :

- (37) <un cycliste à la fin d'une étape du Tour de France> on n'a pas de sprinteurs \ nous on n'a pas l'*obligeance* de frotter \ (oral, TV)

Le N *obligation* comporte une diathèse passive par défaut, alors que *obligeance* vise une diathèse active (le fait d'obliger y). L'effet cocasse vient du fait, d'une part que le locuteur utilise un dérivé inapte à désigner « le fait d'être obligé », et d'autre part que la locution figée *avoir l'obligeance* est confinée aux formules de politesse.

Avec le suffixe *-age*, il y a en sortie deux places d'actant, contrairement à *-ment*. La spécialisation du suffixe impose une orientation mais il est difficile de généraliser ces tendances. On remarquera, au passage, qu'un suffixe nominalisateur peut intervenir soit au niveau « primaire » *Ryx*, soit aux niveaux « dérivés », *Rxx*, *R^lxy*, etc. Il semble

que si, diachroniquement, une formation dérivée apparaît et se spécialise avec une valeur préférentielle, un autre suffixe est susceptible d'être convoqué pour imposer l'orientation non-préférentielle qu'autorisait pourtant le suffixe d'origine. Si un dérivé circonscrit une classe référentielle particulière, le recours à un autre suffixe peut permettre également de sortir de ce domaine d'activité. On fera l'hypothèse que la différenciation au moyen d'un suffixe se fait sur deux axes qui interviennent solidairement : (i) une spécification de diathèse, i.e. la visée d'une valeur diathétique singulière et (ii) des idiosyncrasies lexicales, puisque la différenciation vise aussi un domaine d'activité particulier.

6. Conclusion

Prédicat verbal et nominalisation ont été décrits comme deux modes distincts d'exploitation d'une relation originelle commune, la notion primitive. Dans le cas d'un prédicat verbal, le discours construit la relation *R* en identifiant et en organisant les participants du procès. Dans la nominalisation, *R* est à reconstruire par abduction : cette propriété de l'action qu'est la diathèse demeure, comme parfois les actants d'ailleurs, partiellement indéterminée. On a insisté sur la distinction entre (i) l'opération sémantique d'ancrage dans une notion primitive et (ii) l'opération de facture morpho-syntaxique du dérivé. Au niveau de la notion, on l'a vu, l'action n'est ni spécifiée, ni orientée. Les caractéristiques de la nominalisation semblent montrer que c'est $O^{\mathcal{A}}$ qui assure l'expression la plus basique de l'action ; elle est directement branchée sur la notion, alors qu'un prédicat verbal doit être instancié avec des propriétés actanciennes et diathétiques. De plus, il peut arriver, comme nous l'avons vu dans l'introduction, qu'une nominalisation ne soit pas le produit d'une dérivation (cf. *la toilette*). Par exemple, dans *il est arrivé un accident*, il est malaisé de recomposer un prédicat verbal en face du nom d'action *accident*¹⁴, alors que la présence d'un agent et d'un patient est automatiquement inférée.

¹⁴ C'est *accidenter* qui est dérivé d'*accident*, et non l'inverse : $[accident]_N \rightarrow [accidenter]_V$.

Références bibliographiques

- ABEILLÉ A. (1993), *Les nouvelles syntaxes*, Paris, A. Colin.
- APOTHÉLOZ D. (1995), « Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques », *TRANEL* 23, 143-173.
- BERRENDONNER A. (1995), « Redoublement actanciel et nominalisations », *SCOLIA* 5, 215-244.
- BERRENDONNER A. (2003), « Trois niveaux de structuration du sens », document de travail non publié.
- CHOMSKY N. (1975), *Questions de sémantique*, Paris, Seuil.
- CORBIN D. (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Niemeyer.
- CULIOLI A. *et al.*, (1970), « Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage », *Documents de linguistique quantitative* 7, 1-49.
- CULIOLI A. (1991-1999), *Pour une linguistique de l'énonciation*, 3 tomes, Paris, Ophrys.
- DESCLÉS J.-P. (1996), « L'abduction, procédé d'explication en linguistique », *Modèles linguistiques*, vol. 34, XVII/2, 33-62.
- ESCRIVA J.-P. (2002), « *J'attends son arrivée, j'attends qu'il arrive* : nominalisations, variation morpho-syntaxique et variation sémantique », *Cahiers de grammaire* 27, 29-48.
- FRADIN B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.
- GRIZE J.-B. *et al.* (1984), *Sémiologie du raisonnement*, Berne Peter Lang, (Sciences pour la communication 9).
- GRIZE J.-B. (1990), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- GRIZE J.-B. *et al.* ([1983] 1992), *Essai de logique naturelle*, Berne, Peter Lang.
- KAROLAK S. (1989), *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Paris, PUF.
- LAZARD G. (1997), « Actance, diathèse : questions de définition », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, t. XCII, fasc. 1, 115-136.
- LYONS J. (1970), *Linguistique générale*, Paris, Larousse.
- MILNER J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- SÉRIOT P. (1986), « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, 11-41.
- SIMONE R. (2000), « Cycles lexicaux », *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, anno XXIX, n° 2, 259-287.
- TESNIÈRE L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.